

# SUJET 4

Vous êtes collaborateur de l'agence BIDAULT, 45 avenue de la République à Paris 75011, et recevez un appel téléphonique de Monsieur ROBACHE, qui vous fait part de son désir d'acheter un chien à son épouse pour son anniversaire.

Il a souscrit à votre agence une multirisque habitation et voudrait savoir si cette garantie est suffisante en cas de dégâts éventuels provoqués par le futur chien.

Monsieur ROBACHE habite une maison dans un lotissement ouvert.

## TRAVAIL À FAIRE

En tenant compte des informations ci-dessus et des annexes 1 et 2, vous rédigez une lettre argumentée, informative et commerciale à l'attention de Monsieur ROBACHE.

Vous répondez sous le nom de Madame Lucie LEBLON.

Vous présenterez vos documents à l'aide de l'outil informatique mis à votre disposition.

B.P.

Spécialité : **ASSURANCE**

Code Spécialité : .....

Durée :  
1h30

Session  
2003

Épreuve : **E3 – Communication professionnelle – Sous épreuve E31 – 1<sup>ère</sup> partie**  
N° sujet : 03-1647

Coefficient:

Folio  
1 / 3

# annexe I

## Pourquoi assurer la santé de son chien ou de son chat ?



Depuis peu, nos amis à quatre pattes peuvent aussi être assurés pour leur santé. Cette assurance pour votre chien ou votre chat vous permet de faire face aux coups durs et de faire le maximum en cas de problème de santé sans pour cela déséquilibrer votre budget.

En effet, les frais vétérinaires peuvent rapidement s'élever si votre animal doit être opéré ou s'il venait à souffrir d'une maladie chronique (problèmes cardiaques, diabète...).

Votre chien vous paraît robuste et n'est jamais malade. Est-il pourtant à l'abri d'une **fracture**, d'une **morsure** ou d'un **empoisonnement** ? **Un accident est si vite arrivé !**

Même s'il est calme et peu sujet à subir un accident, un **virus de gastro-entérite**, une **otite** ou pire, un **cancer** peut malheureusement l'atteindre quels que soient les soins que vous lui prodiguez.

**Que ce soit pour une consultation, des médicaments, des analyses ou une opération chirurgicale, les frais vétérinaires atteignent alors parfois rapidement des montants supérieurs au budget que vous pouvez y consacrer. Avec une assurance santé vous êtes sûr de pouvoir faire face aux dépenses engagées et de soigner au mieux votre animal de compagnie.**

## L'assurance santé est différente de la responsabilité civile

L'assurance santé ne couvre pas la responsabilité civile que vous pouvez encourir suite à des dommages occasionnés par votre chien à autrui. En effet, si votre chien renverse un cycliste et le blesse ou si votre chat griffe un enfant qui doit subir des points de suture, les frais liés seront pris en charge par votre assurance **Responsabilité Civile**. Celle-ci est **incluse dans votre assurance multirisques habitation**.

**Par contre, l'assurance responsabilité civile ne rembourse pas les frais vétérinaires que vous engagez lorsque votre chien ou chat est blessé ou malade. L'assurance santé chien/chat prend ces frais en charge.**

Malheureusement, c'est souvent après avoir payé une importante facture chez le vétérinaire, qu'on pense à assurer son animal.

**Alors songez-y dès maintenant ! N'hésitez plus : offrez-lui les meilleurs soins grâce à Anima !**

B.P.

Spécialité : ASSURANCE

Code Spécialité : .....

Durée :  
1h30

Session  
2003

Épreuve : E3 – Communication professionnelle – Sous épreuve E31 – 1<sup>ère</sup> partie  
N° sujet : 03-1647

Coefficient:

Folio  
2 / 3

## annexe 2

### Choisir la formule d'assurance la plus adaptée à vos besoins

Anima vous propose deux formules qui prennent en charge la plupart des frais vétérinaires.



**Vous souhaitez une protection pour faire face aux événements accidentels. Optez pour la formule « accident ».**

Votre animal est victime d'un événement accidentel tel que fracture, morsure, intoxication ou blessure, vous bénéficiez alors du remboursement à **70 % des dépenses engagées pour ses soins, jusqu'à 1 524,49 € par an.**

**Vous souhaitez une protection complète accident et maladie. Optez pour la formule « accident et maladie ».**

Votre animal est victime d'un accident ou contracte une maladie après la souscription (et après expiration du délai de carence de 30 jours), vous bénéficiez alors du remboursement à **70 % des dépenses engagées pour ses soins et ce, jusqu'à 1 524,49 € par an.**

Accident ou maladie : gastro-entérite, otite, tumeur, diabète... ces événements sont pris en charge par la formule « accident et maladie ».

**Vous avez la certitude de pouvoir faire soigner votre animal. N'hésitez plus : pour moins de 0,15 € par jour en formule « accident » et moins de 0,45 € par jour en formule « accident et maladie », soyez tranquille !!**

→ **Accident**  
= 45 € / an

→ **Maladie + Accident**  
= 140 € / an

consultations,  
opérations chirurgicales,  
analyses,  
hospitalisations,  
médicaments prescrits,  
radiographies... en cas de pépin, ces frais sont pris en charge dans l'une ou l'autre formule.

\* 53,36 € TTC par an, 163,73 € TTC par an, tarifs au 1.03.2001. Ces tarifs sont valables pour un chien âgé de 8 semaines à 8 ans inclus. Si votre chien a 9 ans et moins de 12 ans, il peut bien entendu aussi bénéficier de notre assurance couvrant 70 % des frais vétérinaires et jusqu'à 1 524,49 € par an, mais à des tarifs différents.

B.P.

Spécialité : **ASSURANCE**

Code Spécialité : .....

Durée :  
1h30

Session  
2003

Épreuve : E3 – Communication professionnelle – Sous épreuve E31 – 1<sup>ère</sup> partie  
N° sujet : 03-1647

Coefficient:

Folio  
3 / 3